

« Éthique et investissement », trente ans de finance responsable

L'association fondée par Sœur Nicole Reille organisait mardi 8 avril à Paris un colloque sur l'optimisation fiscale des entreprises.



Corinne SIMON/CIRIC

Sr. Michelle Barrot (au centre), membre de l'association pionnière de la finance responsable « Éthique et investissement » lors d'une conférence aux Bernardins en mai 2011

Créée il y a trente ans, E & I est l'un des pionniers de l'investissement socialement responsable en France.

Que fait Éthique et investissement?

Éthique et investissement (E & I) a fêté son trentième anniversaire en octobre 2013. Fondée par Nicole Reille, économiste générale de la Congrégation Notre Dame, l'association vise au départ à placer les fonds détenus par diverses congrégations religieuses dans des conditions conformes à leurs convictions.

À l'époque, il n'existe pas de placements labellisés « investissement socialement responsable » (ISR), qui tentent de conjuguer rendement financier et respect de critères sociaux, environnementaux et de bonne gouvernance.

C'est justement ce que va mettre sur le groupe de religieuses réuni autour de Nicole Reille. En 1983, elles créent le premier fonds commun de placement « éthique », intitulé Nouvelle Stratégie 50, et en confient la gestion à la Financière Meeschaert.

mettre l'homme au cœur de l'économie

Elles fondent aussi l'association E & I pour pouvoir participer chaque mois aux comités d'analyse extra-financière du gestionnaire du fonds, qui analysent les entreprises d'après des critères sociaux, environnementaux et de bonne gouvernance.

« Il s'agit de placer les fonds dans des sociétés qui contribuent au développement de la personne, qui mettent l'homme au cœur de l'entreprise et de l'économie », explique Marie-Laure Payen, présidente de E & I.

Nouvelle Stratégie 50 est ouvert à tous les investisseurs et compte 14 millions d'euros d'encours aujourd'hui, investi notamment dans le secteur bancaire (BNP Paribas, Crédit agricole), la santé (Essilor, Sanofi) ou l'énergie (Vallourec, Statoil). L'an dernier, il a eu un rendement de 21,95 %.

E & I – qui rassemble une centaine d'adhérents: congrégations religieuses, entreprises et particuliers – veut aussi être lieu de réflexion favorisant l'éthique des placements financiers et l'amélioration des comportements des entreprises. Elle organise donc régulièrement des débats sur ces sujets.

Pourquoi un colloque sur l'optimisation fiscale?

L'opération de fusion entre Lafarge et Holcim, motivée en partie par des raisons fiscales, le montre de nouveau: la question de la responsabilité fiscale des entreprises est un sujet brûlant d'actualité. « *La concurrence entre États permet aux grandes sociétés d'optimiser leurs impôts*, souligne Marie-Laure Payen. *Cela va si loin que dans certains cas, un État peut n'avoir aucun retour de l'activité qui s'exerce sur son sol.* »

Dans ces conditions, l'association affirme que toute démarche d'optimisation fiscale doit répondre à une éthique « *insufflée par les dirigeants, partagée avec les collaborateurs et expliquée aux actionnaires* ». Elle défend aussi un principe de transparence, demandant aux entreprises de publier, pays par pays, leur chiffre d'affaires, leur résultat, ainsi que l'impôt qu'ils y paient.

Où en est l'investissement socialement responsable?

Chaque année, en octobre, l'observatoire Novethic publie les chiffres français de l'investissement socialement responsable (ISR). Et chaque année, les progressions apparaissent spectaculaires: + 29 % de progression en 2012, pour atteindre 149 milliards d'euros d'encours.

En réalité, cette façon d'investir n'est pas aussi dynamique, puisque la collecte est proche de zéro (la croissance est liée à la conversion de fonds classiques en fonds socialement responsable). « *L'ISR a des difficultés à trouver sa place auprès du grand public* », reconnaît Marie-Laure Payen. Sans doute sa complexité, son manque de lisibilité et les questions que suscitent la performance de ses investissements sur le plan extra-financier (social, environnemental, gouvernemental) y sont pour beaucoup.

Autre problème, le fait que les porteurs de parts et les gestionnaires de fonds ISR ne jouent que trop faiblement leur rôle d'actionnaires. « *Nous souhaitons davantage interpeller les entreprises dans lesquelles nous investissons, pour les faire évoluer sur telles pratiques*, reconnaît Marie-Laure Payen. *Mais encore faut-il en avoir les moyens, c'est-à-dire pouvoir éprouver les rapports de développement durable publiés chaque année par les entreprises et faire des études adéquates.* » L'association, qui compte un salarié, devrait embaucher prochainement une personne avec le profil requis.

SÉVERIN HUSSON

<http://www.la-croix.com/Solidarite/Dans-l-economie/Ethique-et-investissement-trente-ans-de-finance-responsable-2014-04-09-1133664>